

de l'établissement de Chalk River. Les plans et la construction ont été exécutés en collaboration avec la *Canadian General Electric Company Limited* et la Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario. La Division de la centrale d'énergie nucléaire de l'AECL, avec l'aide de l'Hydro-Ontario, a commencé les plans et la construction d'une centrale nucléaire complète qui sera connue sous le nom de CANDU et fournira 200,000 kW au réseau de l'Hydro-Ontario. Cette usine est construite à Douglas-Point, près de Kincardine, sur le lac Huron. La Commission hydro-électrique de l'Ontario s'est engagée à acheter la centrale dès qu'elle fonctionnera de façon satisfaisante. Un Comité consultatif de l'exploitation de l'énergie atomique tient tous les autres services d'utilité publique pleinement au courant des progrès accomplis. Institué en 1954 par le gouvernement, le Comité se réunit périodiquement à Chalk River pour évaluer les perspectives économiques du pays, en fait d'énergie nucléaire.

Étant donné le rythme accéléré des progrès techniques réalisés dans le monde entier, dans le domaine de l'énergie nucléaire, l'AECL collabore étroitement avec plusieurs organismes: sociétés industrielles, facultés de sciences et de génie de maintes universités canadiennes et, par l'intermédiaire d'organismes gouvernementaux étrangers et de plusieurs institutions internationales, avec divers groupes d'experts de l'étranger. Par exemple, la *Canadian General Electric Company* s'est engagée par contrat à préparer les plans et la mise au point d'un réacteur expérimental à refroidissement organique, et il semble probable que ce réacteur sera le premier construit à l'établissement de recherches nucléaires de Whiteshell. La société *AMF Atomic Canada Limited* et la *Canadian General Electric* sont les principaux entrepreneurs retenus par l'*Atomic Energy of Canada Limited* pour la fabrication du combustible et d'autres travaux qui se rattachent au programme d'énergie nucléaire du Canada se poursuivent en collaboration avec la société *Orenda Engines Limited*, la *Canadian Westinghouse Company Limited*, la *Montreal Locomotive Works Limited* et la *Montreal Engineering Company Limited*. En général, l'*Atomic Energy of Canada Limited* a pour principe de stimuler l'intérêt de l'industrie privée à l'égard de la production de l'énergie nucléaire, de sorte que les sociétés pourront, quand le temps en sera venu, se charger de la construction des usines et laisser l'*Atomic Energy of Canada Limited* libre de s'occuper exclusivement à des études fondamentales et à la mise au point de nouveaux réacteurs. L'*Atomic Energy of Canada Limited* appuie aussi d'une façon générale les études nucléaires et les études auxiliaires que poursuivent les universités canadiennes et elle s'assure par contrat le concours des universités à l'égard de certains problèmes spécifiques.

Sur le plan international l'*Atomic Energy of Canada Limited* entretient des liens étroits avec la Commission d'énergie atomique des États-Unis et aussi la *United Kingdom Energy Authority*, ces deux organismes ayant des représentants en permanence à Chalk River. Une entente conclue avec les États-Unis assure un travail de collaboration relativement aux réacteurs modérés à eau lourde. Cette entente comporte le libre échange de toutes les données techniques dans ce domaine et, de la part de la Commission de l'énergie atomique des États-Unis, l'engagement de dépenser cinq millions de dollars aux États-Unis, pour les travaux de recherche et de perfectionnement ayant pour objet les réacteurs de conception canadienne. La société collabore aussi d'une manière plus ou moins officielle avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation européenne de coopération économique et l'*Euratom*, ainsi qu'avec l'Inde, la France, la Suède, la République fédérale d'Allemagne, la Suisse, le Japon et le Pakistan. En Inde, la construction et la mise en action du réacteur canado-indien se sont achevées au cours de 1960, et le réacteur a été officiellement inauguré en janvier 1961.